



Réf. Farde e-Assemblées : 2455446

N° OJ : 17

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/05/2022

Objet : MB PRODUCTIONS.- Convention de partenariat 2022.

Le Conseil communal,

Considérant les répercussions d'ordre touristique, économique et culturel qu'engendrent l'exposition Viva Frida Kahlo ;

Considérant les retombées en termes d'image pour la Ville de Bruxelles sur les aspects multiculturels, d'éducation et de convivialité ;

Considérant la volonté de la Ville de développer l'attrait touristique du centre-ville ;

Considérant que la Ville de Bruxelles et l'organisateur ont décidé de s'associer afin de créer une collaboration portant sur l'organisation de l'événement ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : La convention de partenariat entre la Ville et MB PRODUCTIONS pour l'exposition Viva Frida Kahlo.

Annexes :

[Convention FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)